Mme BERTRAND Anne Marie

10 rue du Mitan

04230 CRUIS

Monsieur le Président, Monsieur Gehant

J’ai reçu mardi 8/12 le courrier concernant le chèque de relance. Sachant que dans mon quartier le facteur passe vers 11h et que comme il est précisé dans ledit courrier que pour Cruis il faut prendre RDV aux heures d’ouverture, soit 10h-12h, je ne les ai appelés que hier, mercredi 9/12

La secrétaire m’a répondu que les 60 chèques avaient déjà été tous distribués !

Premiers arrivés, premiers servis ! Et peut-être pas forcément ceux qui en ont le plus besoin.

Après nous avoir bien augmenté le foncier avec la taxe Com.Com, vous avez voulu marquer votre présidence par ce « geste envers les commerçants » et qui se révèle être un nouveau fossé entre les populations du territoire.

Il est pourtant écrit dans votre courrier : » à destination de TOUS les habitants de la Com.Com.. »

Lors de votre vidéo pour annoncer cette aide, vous parlez de 80.000€ budgétés

Mais en fait, cela ne coûte que 40.000€ puisque chaque acheteur du chèque aura déboursé 20€. Je me trompe ? Ne nous prenez pas pour des niais SVP. Nous sommes tous vos pourvoyeurs à travers nos impôts.

60 chèques pour Cruis, 40 pour Montlaux et les autres, je ne sais pas ! Combien pour Forcalquier ? Puisqu’il paraît que c’est au prorata, j’imagine sans peine que votre village a obtenu le maximum.

Aucun espoir d’en voir arriver de nouveaux m’a dit la secrétaire de Mairie de Cruis.

Je suis une pauvre retraitée (1026€/mois), ce chèque de relance m’aurait permis d’aller faire quelques achats de Noël : »un gain de pouvoir d’achat pour vous dans le cadre des achats de Noël », je vous cite.

J’essaye depuis hier de joindre la Com.Com qui ne répond pas au téléphone

Qui ne répond pas plus aux mails

Bref, chacun se cloître, se cloisonne pour ne pas avoir à répondre à la population déçue et en colère.

Et vous, vous qui savez si bien parler à la caméra, pouvez-vous vous expliquer par ce biais ? Parce que nous envoyer encore un courrier, coûte cher et si c’est pour qu’il arrive trop tard (après Noël), ce n’est pas utile.

Je vous laisse à vos occupations

Je serais enchantée que vous me répondiez (bien que je n’y croie pas trop) donc je vous laisse mon mail : [khali.ab55@gmail.com](mailto:khali.ab55@gmail.com)

Bonne journée

CRUIS, le 10 décembre 20

(jour de mon anniversaire, tiens !) Mme BERTRAND DE OLIVEIRA Anne Marie